

APPENDICE «C»

BÉNÉFICES

L'Association souligne que des bénéfices convenables sont essentiels au progrès économique maximum du pays, ainsi qu'à la stabilité de l'emploi.

Lorsqu'on réfléchit sur les problèmes que présentent la continuité et l'expansion de l'emploi dans une économie fondée sur l'entreprise privée et la concurrence, le rôle que jouent les bénéfices des fabricants apparaît naturellement au premier plan.

Le résultat immédiat de l'absence de profits est de faire perdre confiance aux actionnaires, de décourager les placements et souvent de réduire le nombre des travailleurs et de priver le gouvernement d'un revenu nécessaire. A la longue, l'impossibilité de surmonter la concurrence amène inévitablement une compagnie privée à se dissoudre et à laisser ses employés aller grossir le nombre des chômeurs.

C'est pourquoi la réalisation de profits raisonnables est essentielle au progrès économique maximum du pays et à la stabilité de l'emploi.

Le tableau qui suit indique les bénéfices réalisés par les fabricants de 1950 à 1958, sous forme de pourcentage de ventes avant et après le paiement des impôts. Durant cette période, la moyenne des profits a été de 4.44 cents par dollar de ventes après le paiement des taxes. C'est vraiment bien peu.

L'Association est d'avis que pour en arriver à un développement économique assez rapide pour assurer la stabilité de l'emploi et absorber l'accroissement du nombre des travailleurs canadiens auquel on s'attend, il faudra un taux de placements élevé. Si l'on veut atteindre cet objectif, il faudra cesser de confisquer en quelque sorte les bénéfices des fabricants.

L'encouragement aux bénéfices par des stimulants appropriés et la réduction des taxes qui pèsent sur les sociétés feraient beaucoup, à notre avis, pour renforcer notre économie et assurer la stabilité de l'emploi malgré le défi que nous lance la concurrence étrangère.

BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS DE FABRICATION, 1950 À 1958

	En pourcentage des ventes		En pourcentage de la valeur nette	
	Avant déduction d'impôt	Après déduction d'impôt	Avant déduction d'impôt	Après déduction d'impôt
1950.....	10.2	6.8	23.1	15.2
1951.....	10.2	5.7	24.6	13.8
1952.....	8.1	4.4	20.6	10.7
1953.....	8.0	4.4	18.8	10.3
1954.....	6.4	3.3	14.4	7.5
1955.....	7.4	4.1	17.0	9.5
1956.....	7.0	4.0	17.1	9.2
1957.....	6.4	3.8	13.7	8.1
1958.....	5.9	3.6	11.9	7.1

SOURCE: Ministère du Revenu national, «Statistique fiscale», années diverses.

NOTE: Les chiffres ci-dessus ne sont fournis que jusqu'à 1958, année de la plus récente publication de «Statistique fiscale». Cependant, le Bureau fédéral de la Statistique, dans «Bénéfices des corporations», quatrième trimestre de 1959, indique que les sociétés manufacturières réalisaient, avant déduction d'impôt, des bénéfices nets de 6.8 p. 100 des ventes, ou des bénéfices nets de 3.7 p. 100 des ventes, déduction faite des impôts, en 1959. Ces mêmes profits étaient de 6.2 p. 100 et de 3.3 p. 100 respectivement, en 1958, dans la même série du B.F.S.

Aux États-Unis, les profits, après déduction d'impôt, exprimés en pourcentage du total des ventes dans l'industrie manufacturière étaient de 5.2 p. 100 en 1958 et de 5.8 p. 100 en 1959, d'après la *First National City Bank*, de New York. La moyenne des douze années 1947-1958 était de 6.3 p. 100. Exprimés en pourcentage de l'avoir net inscrit, ces profits s'élevaient à 9.8 p. 100 en 1958, 11.6 p. 100 en 1959 et à une moyenne de 14.2 p. 100 pour la période allant de 1947 à 1958.